



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

5 novembre 2019

Le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro émet des recommandations relatives au traitement des incidences comptables de la transition vers de nouveaux taux sans risque

- Le rapport met l'accent sur les conséquences comptables de la transition vers de nouveaux taux de référence dans le cadre des normes IFRS et IAS
- Les recommandations du groupe de travail portent essentiellement sur la comptabilité de couverture

Le groupe de travail du secteur privé sur les taux sans risque pour l'euro publie un [rapport](#) contenant des recommandations du point de vue comptable sur la transition vers les nouveaux taux sans risque. Le rapport traite, pour l'essentiel, des implications de celle-ci au regard des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables internationales (IAS), ces cadres de déclaration étant les plus utilisés en Europe.

Le rapport décrit les conséquences globales en matière de comptabilité financière et les problèmes pouvant éventuellement en découler, en particulier pour la comptabilité de couverture. Le rapport traite également d'enjeux liés à des sujets autres que la couverture.

Les recommandations couvrent trois domaines : a) impact de la transition du taux moyen pondéré au jour le jour de l'euro (Eonia) vers le taux à court terme de l'euro (€STR) sur la modification des contrats et comptabilité de couverture, b) solutions de repli pour l'Euribor et comptabilité de couverture, et c) comptabilité générale et information financière. Entre autres recommandations, le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro suggère que les responsables de la préparation

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Communiqué de presse / 5 novembre 2019

Le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro émet des recommandations relatives au traitement des incidences comptables de la transition vers de nouveaux taux sans risque

des états financiers suivent attentivement le projet du Conseil des normes comptables internationales (IASB) relatif aux réformes des taux interbancaires offerts et toutes les modifications ou clarifications des normes qui en résulteraient.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#)
au : +49 69 1344 7316.**

Notes

Composé de représentants du secteur, le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro, dont la Banque centrale européenne (BCE) assure le secrétariat, a été mis en place en 2018 par la BCE, l'Autorité des Services et Marchés financiers (FSMA), l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) et la Commission européenne. Ses principales missions consistent à identifier et à recommander de nouveaux taux sans risque et des voies de transition.

Afin de garantir que ses recommandations soient adoptées par l'ensemble des intervenants de marché, le groupe de travail a créé un sous-groupe dédié à la comptabilité financière et la gestion des risques. Le sous-groupe a été chargé de l'analyse de l'impact sur la comptabilité financière et la gestion des risques de a) la transition de l'Eonia vers l'€STR, et b) l'intégration des solutions de repli pour l'Euribor à partir d'une méthodologie d'élaboration de la structure par terme des taux fondés sur l'€STR et des éventuels déclencheurs des solutions de repli. Le sous-groupe est composé de représentants d'établissements de crédit, cabinets de conseil et cabinets comptables, chambres de compensation et entreprises et associations de gestion des investissements européens et internationaux. La BCE, la FSMA, l'AEMF et la Commission européenne ont un rôle d'observateur dans ce sous-groupe.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France